

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2023

LIMITER CONTAMINATION PAR POLYFLUOROALKYLES ET PERFLUOROALKYLES -
(N° 1156)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CD13

présenté par

M. Bovet, M. Barthès, M. Beaurain, M. Blairy, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho,
M. Dragon, M. Grenon, Mme Alexandra Masson, M. Meurin et M. Villedieu

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« eaux résiduaires »,

les mots :

« effluents aqueux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel

Cet amendement vise à rester cohérent avec les terminologies employées dans le secteur